

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 17 mars 2020

Concerne : Concours d'art oratoire Michel Nançoz 2020

Chères Consœurs, chers Confrères,

Nous aurions tant goûté l'élévation par les discours des candidats vers des cimes où seule l'éloquence règne.

Il nous faut cependant surseoir à nos attentes fébriles.

Nous sommes parvenus à la douloureuse conclusion que le concours ne peut se tenir. Les arrêtés de nos autorités le confirment.

Aussi est-ce avec grand regret que nous vous informons du report de l'édition du concours Michel Nançoz.

Il devrait se tenir au mois de septembre.

Ce report permettra de célébrer ce concours dans sa grandeur et sa démesure.

Avec nos sentiments dévoués,

Nicolas GURTNER

Premier Secrétaire du Jeune Barreau



Yaël HAYAT

*Présidente du concours d'art oratoire
Michel Nançoz*

Gd.

